

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'École secondaire Chanoine-Beaudet tenue le lundi 15 février 2021, sur la plateforme Teams, à 19h00, sous la direction de Mme Annie Chénard.

Sont présents :

Parents : Caroline Boutin, Chantal Landry, Marjolaine Pelletier, Maryse Pelletier, Chantal Ridorossi, Julie Filion et Annick Mercier;

Communauté :

Direction : Annie Chénard et Sandra Bélanger;

Enseignants : François Dupont, François Boucher, Mathieu Mercier;

Personnel de soutien : Geneviève Plourde;

Personnel professionnel : Josée Chouinard;

Sont absents :

1. Mot de bienvenue, présences et vérification du quorum;

- La demande de la présidente du CÉ, Mme Annie Chénard, directrice de l'école, débute l'animation de la rencontre virtuelle sur Teams à 19h00 après avoir constaté que la totalité des membres sont présents en ligne et qu'il y a quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

Résolution n° CÉ 2020-2021/287

ANNIE CHÉNARD ajoute à l'ordre du jour 2 points : soit la répartition des montants reçus pour l'établissement pour les mesures protégées ainsi que la campagne de financement pour l'album.

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement remis aux membres;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marjolaine Pelletier appuyé de François Dupont, il est résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour avec les 2 ajouts.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 23 novembre 2020; **Résolution n° CÉ 2020-2021/288**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 novembre 2020 avant la tenue de la présente réunion;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de, Mme Josée Chouinard appuyée par Maryse Pelletier, il est résolu :

DE SE DISPENSER de procéder à la lecture du procès-verbal;

D'ADOPTER, le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 novembre 2020.

4. Suivi au procès-verbal;

La rencontre avec les élèves sur le code vestimentaire sera reportée à une date ultérieure, car elle n'a pu être faite.

5. Correspondance :

5.1 CCSÉHDAA PV du 14 octobre 2020, ODJ de la réunion du 18 novembre 2020, calendrier des rencontres 20-21 et plan d'action 20-21 :

Documents distribués avec la convocation de la présente séance. Nous sommes donc dispensés d'en faire la lecture.

5.2 Rappel des formations obligatoires pour les membres des conseils d'établissements; Tableau de suivi des visionnements;

Annie Chénard rappelle l'obligation aux 2 nouveaux membres du CÉ de visionner les 10 capsules sur le fonctionnement d'un CÉ. Un tableau de suivi pour nos 2 nouveaux membres (Julie Filion et Annick Mercier) leur a été envoyé. Il devra être retourné lorsque complété. Mme Chénard suggère fortement aux autres membres d'en prendre connaissance, car les capsules sont brèves et pleines d'informations pertinentes.

5.3 Communiqué de presse; Piste d'athlétisme ;

Lecture du communiqué de presse sur l'investissement prévu à notre école concernant une piste d'athlétisme

6. Rapports de reddition de comptes :

6.1 Rapport de la présidence :

Il n'y a pas de rapport de la présidence pour cette troisième séance

6.2 Rapport de la direction d'école :

6.2.1 Points pour adoption :

6.2.1.1 Répartition des montants reçus par l'établissement pour les mesures protégées;

Résolution n° CÉ 2020-2021/289

La directrice nous présente la ventilation du montant transféré à l'École secondaire Chanoine-Beaudet pour l'année 20-21 par le Centre de services scolaire. Une somme de 24 278,00\$ est allouée dans le cadre des mesures protégées et calculée au prorata du nombre d'élèves.

CONSIDÉRANT que l'ensemble des membres sont en accord avec cette répartition; **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de François Dupont secondée Chantal Landry, il est résolu: **D'ADOPTER** la répartition des mesures protégées telle que présentée.

6.2.2 Points pour approbation :

6.2.2.1 Grilles-matières 2021-2022 (application du régime pédagogique, temps alloué et programmes locaux :

Annie Chénard explique la grille-matière pour l'an prochain pour les différents niveaux (1 à 5) ainsi que celles pour l'adaptation scolaire. Elles sont construites en lien avec le régime pédagogique et la loi sur l'instruction publique (L.I.P.).

Le principal changement concerne le premier cycle. En plus d'offrir le parcours régulier en une année, on y propose l'option de faire le secondaire 1 et 2 sur 3 ans. Ralentir la cadence pour solidifier les acquis et les nouveaux apprentissages, c'est ce qui est visé. Si un élève démontre qu'il est capable de faire son année en un an, il pourra évidemment être promu au niveau suivant et reprendre le parcours habituel.

Un cours sur la méthodologie et technique de travail sera ajouter à l'horaire des secondaires 1 afin d'outiller les jeunes et de leur offrir une structure pour les prochaines années. L'accès à un outil infonuagique (ordinateur portable) permet aux élèves d'utiliser la technologie dans un cadre académique. Il ne reste qu'à organiser leur façon de travailler.

Le reste de la grille-matière est sensiblement la même que par les années passées.

CONSIDÉRANT que d'offrir l'option d'un parcours adapté à nos nouveaux élèves peut grandement aider ceux qui ont besoin de plus de temps pour assimiler la matière ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marjolaine Pelletier secondée par Geneviève Plourde, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER la grille-matière telle que présentée.

6.2.2.2 Programme d'enrichissement de l'immersion anglaise 21-22;

Il est discuté de conserver le programme d'immersion anglaise. Le programme est un attrait pour les jeunes et l'école est fière de pouvoir l'offrir encore l'an prochain.

CONSIDÉRANT la popularité de l'option d'immersion anglaise à Chanoine-Beudet;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Chantal Landry secondée par Maryse Pelletier il est résolu à l'unanimité:

D'APPROUVER le programme d'enrichissement pour l'année 21-22.

6.2.2.3 Dérangements pédagogiques;

Mme Annie Chénard nous informe que les élèves en immersion anglaise du secondaire 3 vivront une sortie à Zone Aventure à St-Joseph. Des activités extérieures telles que la raquette, le ski et le « fat bike » leur seront proposé en bulle-classe.

CONSIDÉRANT que les jeunes ont l'opportunité de faire cette activité extérieure

dans un cadre sécuritaire,

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Chantal Landry secondée par Geneviève Plourde, il est résolu :

D'APPROUVER telle que présentée la sortie chez Zone Aventure.

6.2.2.4 Campagne de financement pour l'album;

En cette période de pandémie, alors que toute activité de financement dite « normale » ne peut avoir lieu, l'équipe de Chanoine-Beaudet tente de trouver une façon de récolter des fonds pour financer l'album des finissants. Chaque album peut facilement coûter une centaine de dollars. On demande donc aux membres du CÉ, sans avoir de précisions, d'approuver la méthode de financement que l'école privilégiera afin de pouvoir réaliser l'album des finissants dans les temps. Comme la prochaine rencontre du conseil se fera en avril, la décision doit se prendre maintenant.

CONSIDÉRANT que l'album des finissants est un incontournable et que les membres du CÉ font confiance au jugement de l'équipe-école pour trouver la bonne façon de rassembler les fonds nécessaires,

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de François Dupont secondée par Marjolaine Pelletier, il est résolu :

D'APPROUVER la méthode de financement qui sera choisie.

6.2.3 Points pour consultation :

Aucun point pour consultation

6.2.4 Points pour information :

6.2.4.1 Critères d'inscription 2021-2022;

Le document a été joint au courriel d'invitation pour la réunion de ce soir. Comme son nom l'indique, il décrit en détail les critères d'inscription pour la prochaine année scolaire.

6.2.4.2 Acte d'établissement;

Présentation du document. Annie Chénard nous indique qu'elle précisera certains détails sur les lieux.

6.2.4.3 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2024 et rapport de consultation;

Le document est présenté aux membres. Il fait état des écoles du CSS et de leur clientèle actuelle et à venir. On mentionne que les élèves de St-Alexandre devrait être envoyés d'emblée à Chanoine-Beaudet.

6.2.4.4 Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs;

Le document a été présenté aux membres.

6.2.4.5 Rapport annuel du CSS 2019-2020;

Un lien internet est donné via l'ordre du jour aux membres intéressés à le consulter.

6.2.4.6 Retour sur les bulletins et taux de réussite;

Les bulletins ont été disponibles sur Mozaik le 5 février dernier. On précise que la pondération des étapes demeure inconnue à ce jour. Notre école a été ciblée pour participer au calcul des taux de réussite en partageant des notes en français et en mathématique. La directrice est fière de nous apprendre que 85% des jeunes de notre école ont la note de passage. Nous sommes en haut de la moyenne nationale.

6.2.4.7 Mesures financières nouvelles (Tutorat, Bien-être à l'école)

L'école est à la recherche d'une technicienne en éducation spécialisée qui passerait par les classes ou d'un moyen autre pour favoriser et faciliter l'accompagnement des jeunes.

6.2.4.8 Activités de promotion des élèves de 6^e année et progression des inscriptions du primaire;

À ce jour, on nous confirme que 61 élèves sont inscrits pour le secondaire 1, ce qui représente 3 groupes. Le bassin potentiel est de 115 jeunes dont 38 en provenance de St-Alexandre.

6.2.4.9 Qualité de l'air dans notre école;

Des tests ont été faits avant Noël et refaits à toutes les semaines depuis le retour du long congé. Aucun problème n'a été détecté, les résultats sont très rassurants. Afin de maximiser une bonne aération des classes, les portes sont ouvertes en tout temps. Lors des pauses et de l'heure du dîner, pour chaque classe, on ouvre une fenêtre au moins une vingtaine de minutes.

6.2.4.10 ESCB numérique : portables, matériel, formation;

En date d'aujourd'hui, les élèves ont tous accès à un ordinateur. Quelques 160 infonuagiques ont été préparés et distribués aux élèves de secondaire 3-4-5. Le 8 mars, journée du numérique, le CSS offre une super journée de formation aux enseignants et au personnel de l'école. Divers ateliers, formations et conférences en lien avec l'ère du numérique et toutes les possibilités qui s'y rattachent pour mieux enseigner et pour mieux travailler.

6.2.4.11 Photos scolaires;

Nous poursuivons notre collaboration avec Jean-François Lajoie pour les photos scolaires. Les commentaires ont été positifs à son égard et il dit vouloir améliorer son service pour l'an prochain.

6.2.4.12 Grand défi Pierre Lavoie;

Le grand défi Pierre Lavoie a été annulé dû à la situation qui persiste (Covid). Des activités à plus petites échelles, mais dans le même style seront proposées aux élèves question de les faire bouger un peu.

6.2.4.13 Projets à venir : Patinage artistique, plein air;

Pour l'année prochaine, il y a une possibilité qu'Esther Lévesque l'une de nos enseignantes offre des cours de patinage artistique à raison de 2 périodes par cycle.

Plein-air : David Desjardins enseignant en éducation physique, réfléchi à une concentration Plein-Air. La nouvelle piste d'athlétisme pourrait servir même en hiver pour des courses de raquettes. Le but est de faire bouger les jeunes et de maximiser nos installations actuelles et à venir.

Annick Mercier, parent substitut, nous parle de l'Association forestière des deux rives. Des formations y sont offertes comme les **Rendez-vous Forêt des profs**. Il semble que se soit une option super intéressante aux dires de Mme Mercier. Leur site web fera sûrement l'objet d'une consultation future!

Offre d'équitation à Sainte-Hélène en parascolaire et plus! C'est à suivre !

6.3 Rapport de la trésorière;

Notre trésorière prend note de la dépense pour les conférences web.

7. Affaires nouvelles ;

7.1 Information des représentants du personnel enseignant;

François Dupont, enseignant, nous dit que les profs sont contents de la pondération établie soit, 35% et 65%. L'école en ligne se passe plutôt bien. Mathieu Mercier mentionne que le retour en classe « virtuelle » a été difficile en janvier, mais que les élèves reprennent peu à peu une certaine cadence. Il souligne qu'il y a quand même une baisse de motivation chez les jeunes.

Dossier syndical : On rappelle que la CAQ avait fait une promesse électorale d'offrir l'accès à un internet haute vitesse à tous dans les régions rurales.

Il nous mentionne que leur syndicat est le seul qui s'est opposé à la grève des enseignants. Il semble aussi que les négociations s'accélèrent.

7.2 Information du représentant du personnel professionnel;

Josée Chouinard, conseillère en orientation prend la parole.

- Il y a eu une tournée pour les résolutions de la Bienveillance faite par les professionnels auprès des élèves du premier cycle régulier et d'adaptation scolaire. (18-19-20 janvier). Les professionnels sont afférés à faire beaucoup de rencontre individualisée pour répondre aux besoins et difficultés des jeunes.
- Elle nous indique que nous sommes dans les JPS (Journées de la Persévérance Scolaire) du 15 au 19 février. Une vidéo sur la persévérance est ou sera déposée sur le FB de la Vie étudiante pour souligner les efforts des élèves dans ce contexte si difficile. Nos jeunes ont vraiment besoin d'encouragement.
- Une conférence en direct de Laurent Duvernay-Tardif sera proposée pour les classes inscrites (mercredi 17 février de 13h à 14h).
- Des cartes postales des JPS seront aussi distribués à plusieurs élèves par des membres du personnel de l'école afin de les encourager à persévérer.
- Depuis la semaine dernière, tournée des classes auprès des élèves de secondaire 2, 3 et 4 pour les aider dans leur choix de cours en expliquant les différents parcours possibles pour faire des choix éclairés. Cela se poursuit cette semaine et la semaine prochaine.
- Nous sommes dans le processus de « Demande d'admission » cette semaine avec les finissants.
- Enfin, les professionnels du CCS Kamouraska-RDL ont voté en faveur d'un mandat de grève. Nous verrons comment iront les négociations.

7.3 Information du représentant du personnel de soutien;

Geneviève Plourde, secrétaire, nous explique qu'il y a eu distribution des infonuagiques au retour des Fêtes et que tout s'est bien déroulé. Comme c'est elle qui gère les absences, elle nous explique qu'avec l'enseignement en ligne il y a eu une période d'ajustement pour tous. Les élèves sont de plus en plus disciplinés et sont présents à leurs cours en ligne. Elle mentionne aussi que les employés de soutien sont en négociation et qu'il y a une réunion ce soir même. C'est à suivre.

7.4 Rapport aux membres parents de la personne déléguée au comité de parents ;

Chantal Landry nous informe que la soirée annuelle pour souligner le travail d'un parent bénévole a été annulé dans le contexte actuel. Une soirée reconnaissance en personne est de loin préférée à une séance virtuelle. Une nouvelle école verra la jour à RDL, primaire et maternelle 4 ans.

8. Période de questions au public;

Aucune.

9. Sujets à discuter à la prochaine rencontre :

- Consultation sur le code vestimentaire auprès des élèves.
- Cahier d'exercices; frais chargés aux parents
- Le Gala des mérites sera virtuel et plus tôt qu'à l'habitude

10. Levée de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, Josée Chouinard propose la levée de l'assemblée à 20h50 et est secondé par Geneviève Plourde.

Le secrétariat a été fait par Julie Gagné.

Caroline Boutin, présidente

Annie Chénard, directrice